

en faire Souvenir par ce peu de lignes, vous Suppliant en meme temps de me conser-  
ver toujours dans vos bonnes graces et de croire quil ny a rien que je Souhaitte plus  
que de trouver l'occasion de vous faire paroître avec combien de passion je suis  
Mons.<sup>r</sup> votre tres-humble et tres-obeyssant serviteur Jassy  
Nous baisons tres-humblement les mains avec tout le respect que nous devons à  
Madame Rumpf, Mad.<sup>lle</sup> La Secur, Mademoiselle Fraser, Mad.<sup>lle</sup> Sarel et le petit  
Mons.<sup>r</sup> Rumpf et Mons.<sup>r</sup> Mairnel, Nos lett.<sup>s</sup> peuvent estre adressées Mad.<sup>lle</sup> le  
Roux dans la grand rue contre la Croix blanche à Saumur;

Copie d'une Lett. écrite Mons.<sup>r</sup> De Louvois à Paris le 23 May B. 5. 14.

Monsieig.<sup>r</sup> Evreuxy dernier je me donnay l'honneur d'asseurer V. E. que  
j'avois croyé ce jour là à la Haye tant à l'égard de la Principauté de Haullot,  
qu'au Sujet du messenger de Bommel qui a esté arrêté; du depuis j'ay receu la  
reponse de Monsieur le Prince d'Orange sur ce qui concerne ledit Messenger  
lequel, ainsi que V. E. verra, sil luy plaist, par la Copie cy jointe de la ditte  
responce, n'a esté pris que par le quil n'avoit ny Passport ny permission de  
porter les lett.<sup>s</sup> je ne doute pas Monsieur.<sup>r</sup> que vous ne soyez satisfait de cette  
raison qui est, ce semble, suffisante pour faire approuver le procédé de ceux  
qui se sont saisis de luy comme d'un homme sans aueu; il ne reste donc plus  
que l'affaire de Haullot de la quelle je ne manqueray de rendre un compte  
à V. E. aussy tost que j'en auray receu response, je la prie cependant  
de croire que je suis avec passion

Copie d'une Lett. écrite Mons.<sup>r</sup> de Zuylichem  
à Paris le 23 May B. 5. 4.

Mons.<sup>r</sup> Rouille controleur General des Postes de France s'est chargé  
de vous faire tenir cette Lett. Monsieur. la quelle vous sera envoyée par un  
Commis qui y joindra une liste des couriers et messagers que Mons.<sup>r</sup> de Lou-  
vois pretend veuoir estre, libres de passer par tout avec leurs lett.<sup>s</sup> sans  
qu'ils puissent estre arretez, à faute dequoy on n'a dit de vous mander que  
sans marchander davantage on ne laissera plus passer aucune Lett. Hollande,  
ne me on veut absolument que celles qui ont esté prises au Messenger de Bom-  
mel soient incessamment rendues sans s'arreter aux raisons que j'ay allegu-  
es pour justifier cette action suivant les ordres que S. A. S. m'a fait l'hon-  
neur de me donner par la Lett. du 17 de ce mois que je receus hier, de la quelle  
il est icy cy peu satis fait que les ordres estoient desja donnez d'arreter nos  
lett.<sup>s</sup> et on alloit les envoyer par tout sy je n'en eusse suspendu l'exécution  
par la promesse que j'ay faite de vous en écrire tostement, ainsi Mons.<sup>r</sup>  
il n'est plus question de vouloir payer de raisons des gens qui ayent l'auoir  
de leur costé parce qu'ils sont en Estat de faire valloir ce qu'ils veulent,

il

il faut se résoudre ou a rompre entièrement le Commerce des Lett. ou a faire  
aveuglement ce que Mons<sup>r</sup>. De Louvois nous prescrit sur ce Chapitre; ce qui  
regarde la Neutralité de la Principauté de Havelot n'est pas de moindre consé-  
quence pour ceux de Moeurs qui pourroient en souffrir. Il n'y a ny mal ordre ny  
me refere au que je vous écris hier et a N. H. S.

B. S. vij.

Copie du Billet de Mons<sup>r</sup>. Briot, Intend<sup>t</sup> de la Monnoye  
De Paris le 23 May. 1675. a 13. Heures. au S<sup>r</sup>. Pumpf

Il y a quelque temps, Mons<sup>r</sup>. que vous me recommandates une jeune homme  
Suiss, qui me vient trouver de vostre part, je n'avois pas occasion en a bon  
la defaire pour luy ce que vous souhaittiez de moy, mais je ne luy pas  
Alie. Si vous avez agreable de me l'envoyer, je luy donneray un employ  
vostre consideration mais il faut que je s'ache de ses nouvelles presen-  
aujourd'hui ou demain. Mons<sup>r</sup>. Thevenot qui est ceans ma prie de  
vous faire sçavoir quil fera ce que vous souhaittiez de luy quand il aura  
la procuracion de vostre amy, je suis Mons<sup>r</sup>. Gue Treh- et tres-  
sant serviteur. Briot

B. S. vij.

Responne a la Lett precedente de Mons<sup>r</sup>. Jasky  
a Paris le 25 May

Monsieur, vous ne pouvez me faire sçavoir rien de plus agreable  
que vostre heureuse arriuee a Saumur, c'est, comme vous dittes, un  
jour ou on peut gouster avec satisfaction les plaisirs innocens de la  
champestre principalement dans la belle Saison ou nous commencons  
d'entrer, je souhaite que vous y trouviez vostre contentement tout  
pendant le peu de temps que vous avez a y rester, et non obstant le  
grin que vostre de part cause a nostre Compagnie, Elle ne peut s'emp  
cher, portee a cela par le souvenir de vostre merite, de faire des vœux  
qui ne tendent que vous souhaitter tout bonheur dans vos voyages  
pere qu'ils ne seront pas si longis que nous ne puissions avoir le  
de vous revoir a Paris, cependant quand je sauray ou vous adre-  
mes lettres je vous feray volontiers part de ce que j'auray de  
voicy ce que le dernier ord<sup>re</sup>. d' Hollande nous a apporté, avec que  
finiray en vous assurant que je suis plus que Personne;

B. S. vij.